



INFORMATIONS ET INSCRIPTION : RESPONSABLE PLACE D'ÉCHAUFFEMENT

Généralités

Cette fiche d'information contient tous les détails importants concernant la formation et l'agrément du/de la responsable place d'échauffement Eventing. Les désignations de personnes s'entendent au féminin comme au masculin.

La responsabilité de tous les intérêts, comme recrutement et engagement, nomination, cours de formation et de perfectionnement, mesures disciplinaires et suppression de fonction pour les Officiels incombe à la Commission spéciale Eventing, sur l'ordre de la discipline Dressage Swiss Equestrian, (Règl. d'Org. de Swiss Equestrian).

Responsable place d'échauffement

Cette personne est responsable envers le/la DT pour le déroulement correct et réglementé sur la place d'échauffement du Dressage et Saut, et avertit les personnes qui se comportent de manière incorrecte, disproportionnée et contraire au Règlement et prend des mesures lorsque le/la cavalier-ère ne réagit pas ou se comporte très mal.

Prérequis

- Détenteur-riche d'une licence Dressage et/ou Saut
- L'âge est ouvert, à condition d'être suffisamment agile pour se déplacer dans la place d'échauffement.
- Personne mature, volontaire et avec de l'expérience
- Prêt-e à prendre des responsabilités
- Connaissances approfondies des Règlements

Exigences personnelles

Nous attendons d'un-e responsable place d'échauffement qu'il-elle soit un exemple dans l'exercice de sa fonction. Il-elle se doit de prendre des décisions conséquentes qui correspondent

aux Règlements et Directives. De plus, il-elle se doit également de réagir de manière objective et appropriée dans une situation de conflits

Publication

Les noms des responsables place d'échauffement Eventing seront publiés sur www.swiss-equestrian.ch

Formation

Participation aux cours officiels de la discipline Eventing.

Inscription

Avec la feuille d'inscription jointe.

Engagements annuels

Il est exigé au minimum un engagement par an et par responsable place d'échauffement.

Formation Continue

- Dernières connaissances sur la réglementation Eventing disponible
- Connaissance de l'édition actuelle du manuel du steward Eventing
- Les cours annuels de la discipline Eventing sont recommandés.

Bases juridiques

Le Règlement de l'Ordre Juridique de Swiss Equestrian est applicable et la compétence du Tribunal de la Fédération est expressément reconnue.

Vigueur

En vigueur à partir du 01.01.2022

SWISS EQUESTRIAN

Postfach 726, Papiermühlestrasse 40H, CH-3000 Bern 22
+41 (0)31 335 43 43, info@swiss-equestrian.ch, swiss-equestrian.ch



Inscription responsable place d'échauffement Eventing

Nom : Swiss Equestrian
Case postale 726
Papiermühlestrasse 40 H
3000 Bern 22

Prénom :

Rue :

NPA / Lieu :

Numéro de licence :

Tél :

Natel :

E-Mail :

Lieu, date :

Signature :